

Valorisation de zones naturelles comme supports de sensibilisation



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 2005

BUDGET

Environ 100 000 € par aménagement de site et 3 000 € par manifestation

PARTENAIRES

CEN du Limousin, ONF, PNR de Millevaches en Limousin, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, État, Conseil départemental de la Creuse, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Europe (LEADER, Plan Loire Grandeur Nature), communes, Office de tourisme Intercommunal Eaux-Tours de Bourgneuf et de Royère-de-Vassivière, AAPPMA, Comité d'animation, associations locales, France bleu Creuse, Fondation du patrimoine

DOMAINE D'ACTION

Sensibilisation, éducation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tourisme

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Ensemble du territoire de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest (23)

PILOTE

Communauté de communes Creuse Sud-Ouest (CC CSO)

Route de la Souterraine

23400 MASBARAUD-MERIGNAT

05 55 54 04 95

administration@cbrv.fr

www.ciate.net

www.cc-bourganeuf-royeredevassiviere.fr



Peggy CHEVILLEY

Responsable du service environnement

05 55 54 04 95

responsable.environnement@cbrv.fr

Au titre de sa compétence « protection et valorisation des milieux naturels et sites d'intérêt communautaire », la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest utilise ses espaces naturels remarquables en tant que supports pédagogiques. Les objectifs sont de valoriser les particularités écologiques et paysagères des sites, de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité et de faire connaître les actions que la collectivité met en place en faveur de la biodiversité.

La communauté de communes aménage ainsi des sentiers de découverte thématiques sur les sites emblématiques de son territoire, comme sur le site Natura 2000 de la vallée du Thaurion où les zones de gorges et les complexes de landes et tourbières, tels que celui de la Mazure, sont intéressants pour observer biodiversité et paysage. A travers dépliants, livrets descriptifs, audio-guides, panneaux répartis sur le cheminement ou sorties commentées, le grand public découvre seul ou accompagné la vie des milieux (rivières, forêts, landes sèches, tourbières) et les pratiques humaines qui ont façonné les paysages. La collectivité améliore également l'accessibilité des sites, comme sur la tourbière de l'étang Bourdeau où elle a aménagé un cheminement court parsemé de panneaux-jeu et une plateforme d'observation. Ce type de terrain permet aux écoles et collèges d'apprendre à observer l'environnement et à faire le lien avec les matières enseignées, mais sert aussi de siège pour des études scientifiques et des formations pour les professionnels.

Les sites aménagés sont également ouverts au public lors de manifestations annuelles ludiques et récréatives, permettant de découvrir la vie présente sur les différents habitats grâce à divers ateliers (faune, flore, fonctionnement des milieux naturels) et activités (grimpe dans les arbres, pêche à l'écrevisse, chasse aux trésors, etc.).





RÉSULTATS OBTENUS

■ **La fréquentation des sites naturels** aménagés est assez importante et régulière, elle l'est davantage sur les autres sentiers de randonnées « classique ». Le caractère exceptionnel des sites, la signalétique et les livrets explicatifs concourent au succès de ceux-ci.

■ **L'ouverture au public** implique l'institution de règles de conduite, qui sont généralement respectées. La cohabitation entre protection et tourisme se passe bien, aucune divagation et peu d'incivilités ont été constatées.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'acceptation locale d'un nouvel aménagement de site peut être difficile au départ. Mais les habitants et usagers finissent par en être satisfaits dans la mesure où la limitation de l'impact paysager et écologique des aménagements a été intégrée dès leur conception.

Concernant les manifestations, il peut être difficile de trouver des associations locales susceptibles de porter et organiser des événements sur la thématique de la nature et des traditions locales.

La maîtrise du foncier est importante pour assurer la durabilité du tracé. Toutefois, des conventions de passage peuvent être signées avec les propriétaires privés concernés.

Les difficultés financières et les évolutions politiques peuvent mettre en péril ces actions, qui nécessitent un entretien et un suivi annuel.

SOLUTIONS APPORTÉES

Avec son office de tourisme intercommunal et en partenariat avec quelques associations locales et la commune, la communauté de communes a piloté pendant plusieurs années l'organisation d'animations et de manifestations alliant pédagogie et divertissement (concours de pêche à l'écrevisse américaine par exemple).

Pour assurer leur pérennité, il faut que les associations locales et la commune reconnaissent ces aménagements comme étant structurants et qu'elles soutiennent ces projets à long terme.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

L'aménagement de nouveaux sites est en réflexion, l'intercommunalité s'attachera à aborder des thématiques diverses (historique des sites, activités humaines passées, espèces végétales ou animales, légendes) et à réaliser des outils de découverte différents afin de compléter l'offre touristique et pédagogique.

TÉMOIGNAGE

L'aménagement des sentiers requiert de prendre en compte les caractéristiques des sites et de s'y adapter. Les agencements doivent être le plus minimalistes possibles tout en assurant sécurité et confort du public. Ils doivent aussi faire preuve d'originalité et de variété tant au niveau des conceptions que de la signalétique pour se distinguer des autres territoires.

Pour les manifestations, il est nécessaire de varier les sujets et la façon de les présenter pour qu'elles restent attractives.